



Réseau agriculture
Marie-Catherine SCHULZ
agriculture@fne.asso.fr
Tél. : 01 44 08 64 12

Paris, le 19 février 2010

« La PAC en pleine crise de légitimité : comment justifier un soutien public à l'agriculture après 2013 ? »

**Compte-rendu du débat
organisé par FNE le 20 novembre 2009**



Cette rencontre était organisée avec le soutien financier du Meeddm.



LISTE DES PARTICIPANTS

Cf. annexe

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

10 milliards d'euros dépensés chaque année en France pour soutenir notre agriculture : en ces périodes de restrictions budgétaires, ce chiffre a de quoi susciter des interrogations dans l'opinion publique. A la veille des négociations budgétaires de l'Union européenne de 2010, **comment justifier le maintien d'une PAC forte après 2013 ?**

Pour FNE, l'agriculture devra, dans les décennies à venir, relever conjointement les défis alimentaire et environnemental. Seule une PAC forte lui permettra d'y parvenir, en soutenant **l'émergence d'une agriculture nourricière respectant la qualité des sols, de l'eau, de la biodiversité.**

En tant que représentant de la société civile, FNE invite les acteurs politiques et professionnels à **débattre de [ses propositions](#).**

CONTENU DES ECHANGES

Mot d'accueil

Jean-Claude Béviillard – FNE, secrétaire national

Après avoir remercié l'ensemble des participants et intervenants pour leur présence à cette rencontre, Jean-Claude Béviillard a rappelé que ce débat sur la PAC après 2013 se déroulait dans un climat politique mouvementé (crise agricole, sommet de Copenhague, actualité de la FAO, etc.) tandis que les ressources naturelles (eau, sol, biodiversité) continuaient de se dégrader. Dans ce contexte, les pays « riches » de l'Europe ont le devoir d'aboutir à un accord ambitieux sur leur politique agricole. C'est pourquoi FNE a eu l'initiative de ce débat, rassemblant les principaux partenaires de ces débats : l'Etat, les acteurs professionnels et les représentants de la société (associations et parlementaires, qui seront amenés à peser de plus en plus sur les questions agricoles en raison de la codécision).

Marie-Catherine SCHULZ, chargée de mission agriculture, a ensuite précisé le déroulement de la journée.

Présentation des propositions de FNE pour l'avenir de la PAC après 2013

Jean-Claude Béviillard – FNE, secrétaire national

Cf. diaporama ci-joint



Table ronde

Animation Xavier Poux – AscA

Xavier Poux a introduit la table ronde en demandant à chacun des intervenants de mettre en évidence ses arguments pour **justifier la légitimité de la PAC**, en termes d'objectifs et de moyens (*récapitulés ci-dessous sous forme de tableaux*). L'objectif était d'identifier les points de convergence et divergence entre participants.

Stéphane Le Moing (Chef du service des relations internationales, DGPAAT, Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche)

Stéphane Le Moing confirme que la légitimité de la PAC aux yeux du public non agricole était bien l'enjeu principal du débat.



MAAP

Objectifs de la PAC	Moyens pour les atteindre
<ul style="list-style-type: none"> <u>souveraineté alimentaire</u> : maintien du potentiel agricole de l'Europe, d'autant plus que certaines régions du monde (Afrique du Nord, Moyen Orient, etc.) resteront structurellement déficitaires et devront importer ; maîtrise des choix collectifs européens (ex. OGM) ; nutrition et accès à l'alimentation pour les plus démunis. 	<ul style="list-style-type: none"> <i>protection du marché européen</i> <i>compensation des standards élevés imposés aux agriculteurs européens</i> <i>régulation des marchés</i>
<ul style="list-style-type: none"> <u>environnement</u> : en tant qu'opportunité mais aussi condition de survie pour l'agriculture (maintien des facteurs de production). La conciliation de la production avec les enjeux environnementaux est à trouver, avec une vision large incluant les autres régions du globe et l'aval des filières. 	<ul style="list-style-type: none"> <i>conditionnalité des aides</i> <i>MAE</i> <i>intégration de la préoccupation environnementale dans l'ensemble des outils de la PAC (ex. art. 68)</i> <p><i>NB : Un arbitrage entre ciblage et simplicité sera nécessaire.</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <u>territoire</u> : nécessité de maintenir une production sur l'ensemble du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> <i>protection aux frontières</i> <i>recouplage de certaines aides (ex. herbe)</i> <i>cohérence du débat à l'échelle européenne</i>



Dominique Dron (Conseillère auprès du Ministre Jean-Louis Borloo, Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer)

Dominique Dron note de nombreuses convergences sur les objectifs, qui traduisent l'évolution des consciences sur la prise en compte de l'environnement dans les politiques agricoles. Des divergences peuvent cependant apparaître sur l'évaluation de la situation actuelle.

NB : Dominique Dron invite à employer un vocabulaire rationnel et à éviter l'utilisation de termes trop fortement connotés tels que productivisme, compétitivité, vertu, effort, etc.

Meeddm

Objectifs de la PAC	Moyens pour les atteindre
<ul style="list-style-type: none"> • <u>préservation des ressources naturelles</u> (sol, eau, climat, pollinisateurs) • <u>robustesse</u> de la production agricole face au changement climatique • <u>équité / emploi</u> : nécessaire à la mise en place de pratiques fines sur le territoire • <u>rentabilité</u> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>conditionnalité des aides, avec un plafonnement pour répondre à l'enjeu équité/emploi</i> - <i>outils d'orientation : diversification des productions, plan protéines, etc.</i> - <i>MAE ciblées</i> <p><i>NB : une adaptation de l'aval à la production en amont est à mettre en place, à l'instar de l'évolution du secteur automobile.</i></p>

Guy Vasseur (Vice-Président de l'APCA - Assemblée permanente des chambres d'agriculture)

Les agriculteurs ont aujourd'hui besoin d'une stabilité du revenu, d'une lisibilité sur le long terme pour les investissements. L'environnement doit aujourd'hui être intégré dans l'ensemble des politiques.

APCA

Objectifs de la PAC	Moyens pour les atteindre
<ul style="list-style-type: none"> • <u>alimentation</u> : maintien de cet objectif initial de la PAC (qualité et quantité), qui relève du rôle régalién de l'Etat • <u>territoire</u> : importance de répartir la production sur l'ensemble du territoire • <u>environnement</u> : intégration des préoccupations environnementales dans l'ensemble des outils, sortir de l'opposition 1^{er} / 2^{ème} pilier 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>recherche : nécessité d'une commande publique audible pour accompagner les changements de pratiques agricoles</i> - <i>outils d'orientation : protéines végétales (autonomie), art. 68, etc.</i> - <i>outils de gestion et régulation : nécessaires pour faire face à la volatilité des marchés.</i> <p><i>NB : la préférence communautaire (vigilance vis-à-vis des importations) doit compléter ce dispositif.</i></p>



Sandrine Bélier (Députée, Parlement européen)

Sandrine Bélier resitue son intervention dans le contexte de ses missions à la commission environnement (Directive Sol, Stratégie biodiversité, bilan de Natura 2000, OGM), mais aussi de son étroite collaboration avec José Bové, représentant d'Europe Ecologie à la commission agriculture du Parlement.

Elle rappelle que l'adoption du Traité de Lisbonne renforcera le rôle des parlementaires européens (procédure de codécision), mais également celui des parlementaires nationaux, qui pourront désormais contester des choix législatifs européens (Art. 4 paragraphe 2 du Traité).

Elle constate que les discussions sur la future PAC souffrent des attitudes eurosceptiques de certains Etats membres, notamment les Pays du Nord, qui souhaitent libéraliser l'agriculture. Pour eux, le débat est « faut-il ou non une PAC ? ». Pour les Verts européens, le maintien d'une PAC est nécessaire car les produits de l'agriculture ne sont pas des produits comme les autres (vocation à nourrir, mission de service public).

Pour les verts européens, la logique de production agricole doit évoluer pour s'orienter vers les circuits courts, recréer des liens entre producteurs et consommateurs, et rémunérer de manière juste et équitable le travail des agriculteurs.

Europe Ecologie

Objectifs de la PAC	Moyens pour les atteindre
<ul style="list-style-type: none"> • <u>souveraineté alimentaire pour tous les peuples</u> : permettre à l'UE de se nourrir elle-même, tout en respectant la capacité des pays du Sud à le faire • <u>conversion écologique et solidaire</u> : équité entre régions à fort rendement et régions défavorisées, respect des particularismes • <u>autonomie</u> : cf. propositions de FNE • <u>demande croissante en agriculture biologique</u> : permettre un développement de l'AB tout en évitant les pièges de la « Bio industrielle », développer des concepts intermédiaires (circuits courts, etc.) entre l'agriculture très productiviste à base d'OGM et l'agriculture biologique • <u>réorientation et renforcement de la recherche agronomique</u> : nouvelle coopération entre agriculteurs et chercheurs, rôle des agriculteurs dans la préservation des semences végétales, des espèces animales, etc. • <u>aide au service d'une agriculture écologique</u> • <u>développement d'une agriculture de proximité</u> : cohésion européenne, sécurité alimentaire • <u>contribution à la lutte contre le changement climatique</u> : adaptation de l'agriculture, diversification des cultures, promotion de cultures plus sobres 	<ul style="list-style-type: none"> - fin des subventions à l'exportation - renforcement du 2^{ème} pilier - financement du travail et de l'actif plus que de la surface - sortie de l'OMC



Première synthèse de la table ronde

Xavier Poux (AScA)

Suite à ces interventions, Xavier Poux a mis en évidence plusieurs éléments de convergence dans le débat sur l'avenir de la PAC :

- **absence d'opposition** frontale entre acteurs
- **caractère incontournable de l'environnement**
- **nécessité d'un cadre commun** (OMC, préférence communautaire)
- **retour vers un pouvoir d'orientation et de gestion**, une forme de *recouplage* des aides de la PAC

Des points de débat, voire des divergences, sont également apparus :

- **ciblage, équité** entre bénéficiaires et entre territoires
- **niveau d'exportation** souhaité pour l'Union Européenne et évaluation du niveau de production actuel : aujourd'hui, produisons-nous trop ou pas assez ?
- **niveau de prise en compte de l'environnement** : conditionnalité renforcée ou changement de modèle
- **articulation avec les questions économiques** (productivité, compétitivité, rentabilité)
- **niveau du budget** nécessaire
- **cible de la légitimité** : agriculteurs, consommateurs, aval, acteurs politiques (Conseil des Ministres, Etats, commissions de travail au sein du Parlement), chercheurs (besoin de rapports d'expertise) ?
- **calendrier** : d'ici 2013, aurons-nous suffisamment de temps ?

Débat avec la salle

Les interventions, écrites et orales, de la salle ont permis d'alimenter le débat sur les points suivants :

- **prise en compte du bien-être animal** : soulevé par Alsace Nature, ce sujet est jugé complexe par l'administration, car il dépend des perceptions éthiques, philosophiques, qui varient d'un Etat membre à l'autre
- **innovation, conseil aux agriculteurs** : les chambres d'agriculture et instituts techniques ont une place importante à tenir dans le transferts de technologies auprès des agriculteurs, sachant que l'on assiste aujourd'hui à un décloisonnement entre bio et conventionnel (APCA)
- **application de la réglementation actuelle** (Natura 2000, DCE, TVB) : une exigence de cohérence entre réglementations européennes et initiatives nationales, mais aussi entre politiques européennes a été rappelée (CREPAN, Association Seine Vivante, 4D, RAC-



- F), l'administration confirme qu'une cohérence entre la politique menée au niveau national et les négociations européennes est indispensable.
- **rôle de la PAC dans la taille et le nombre d'exploitations en Europe** : la PAC a encouragé l'agrandissement des exploitations, d'où des prix à l'hectare élevés freinant l'accès au foncier pour les petites exploitations, rendant indispensables des outils solidaires d'accès au foncier (Terre de Liens). Les représentants du Parlement européen et de l'APCA approuvent ces initiatives qui encouragent les circuits courts en réponse aux attentes des citoyens. En réponse au problème de la diminution du nombre d'agriculteurs (Confédération paysanne, Vivarmor), le MAAP souligne que si un consensus existe en France sur l'idée de maintenir le nombre le plus élevé possible d'exploitations, ce n'est pas le cas dans les autres Etats membres, ni à la Commission européenne, qui souhaite restructurer l'agriculture européenne pour lui permettre de répondre aux signaux du marché. Certaines structures étant favorables à une limitation de la surface des exploitations (Vivarmor, Bures Orsay Nature), le MAAP répond qu'il n'est pas envisageable, dans le droit communautaire, d'exclure des aides européennes, une exploitation qui s'agrandit, les aides s'entendant à l'hectare.
 - **tendance à l'abandon des outils de régulation (UE, OMC)** : 4D, le RAC-F et la Confédération paysanne ont rappelé que la tendance générale, dans les négociations internationales était à la dérégulation. Dans ce contexte, comment maintenir une PAC ?
 - **niveau de prise en compte de l'environnement dans la PAC** : le WWF a rappelé que la priorité, à l'échelle européenne, n'était pas la sécurité alimentaire mais le maintien de la capacité de production dans un contexte de changement climatique. Il propose une rémunération des services environnementaux allant au-delà de la conditionnalité et des MAE. Les représentants de l'Etat ont confirmé qu'il était nécessaire d'intégrer le défi environnemental dans la conception même des aides, en révisant la boîte à outils de la PAC.

Plusieurs questions posées par écrit n'ont pas pu être traitées dans le temps imparti pour les échanges. Toutefois, afin de continuer à alimenter la réflexion, nous avons choisi de les retranscrire ici :

- **place respective des Etats membres et de l'Union européenne dans le débat sur la PAC** : n'y a-t-il pas un risque de renationalisation de la PAC, qui irait à l'encontre de la construction de l'Union européenne ? (Confédération paysanne)
- **calendrier budgétaire** : qu'en est-il de l'initiative du Parlement européen de reporter la prochaine programmation budgétaire sur 2016-2022 au lieu de 2014-2020 ? Quels sont les enjeux sous-jacents de cette demande ? (groupe PAC 2013)
- **sortie de l'agriculture de l'OMC** : est-il réaliste d'y croire ? (APIEEE) Cela n'ouvre-t-il pas la possibilité de rétablir les subventions aux exportations ? (Vivarmor)
- **nécessité de réorienter la production agricole face au changement climatique** : réduire les productions animales (Bures Orsay Nature)
- **nécessité d'une protection aux frontières de l'Europe** (Bures Orsay Nature)



- **niveau d'exportation souhaité en Europe** : le gouvernement en est-il toujours à affirmer que la mission principale de l'agriculture est d'exporter ? (Association Seine Vivante)
- **réalité des prix des produits agricoles** : les changements attendus supposent que les consommateurs acceptent de payer le prix réel des produits agricoles (qui aujourd'hui représentent une part dérisoire, 13%, dans le budget des ménages)

Conclusions :

En conclusion, Sandrine Bélier rappelle l'importance d'un travail en commun. Dominique Dron a remarqué que les enjeux biodiversité ou eau étaient moins mobilisateurs dans les négociations agricoles que des entrées telles que énergie-climat, diversité, robustesse, réduction et sécurité des transports, stabilité économique des pays proches de l'Europe. Jean-Claude Béviard a conclu à l'intérêt de mettre autour de la table l'essentiel des acteurs concernés par la PAC pour débattre des points de vue, en liant l'approche environnementale aux enjeux économiques, sociaux, géopolitiques. FNE prendra en compte les messages reçus à l'occasion de cette rencontre, et veillera à donner à son message une forme que les décideurs et la société sont prêts à entendre, en agissant, comme toujours, avec conviction et pragmatisme.



ANNEXE - LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Organisme	Fonction	Adresse électronique
AUBOUIN	Pierre-Olivier	APIEEE	Administrateur	poa2@wanadoo.fr
BELIER	Sandrine	Parlement européen	Eurodéputée	sandrine.belier@europarl.europa.eu
BEVILLARD	Jean-Claude	FNE	Secrétaire national	jean-claude.bevillard@fne.asso.fr
BLANCHON	Jean-Jacques	FNH	Mission Biodiversité agriculture et territoires	jj.blanchon@fnh.org
CABARET	Jean	Confédération Paysanne	Représentant	jecabaret@wanadoo.fr
COLOMB	Julie	MAAP - DGPAAT	Chargée de mission	julie.colomb@agriculture.gouv.fr
COUAILLIER	Julien	Passion Céréales	Chargé de mission (communication)	j.couaillier@passioncereales.fr
COURDILLE	Jacques	MEEDDM	Chargé de mission	Jacques.courdille@developpement-durable.gouv.fr
DELCASSO	Gaudérique	FNE	Bénévole	godo@llech.com
DRON	Dominique	MEEDDM – cabinet	Conseillère auprès du Ministre Jean-Louis Borloo	dominique.dron@developpement-durable.gouv.fr
DUBOIS	Gaëtan	MEEDDM-CGDD	Chargé de mission	Gaetan.dubois@developpement-durable.gouv.fr
DUCHEMIN	Anne-Marie	CREPAN	Vice-Présidente	annema.duchemin@gmail.com
FERET	Samuel	Groupe PAC 2013	Coordinateur	samuel.feret@gmail.com
FLATRES	Sylvie	LPO	Chargée de mission	Sylvie.flatres@lpo.fr
GENESTIER	Florence	Seine Vivante	Administratrice	seine.vivante@yahoo.fr
GENESTIER	Jean-Pierre	Seine Vivante	Président	seine.vivante@yahoo.fr
GIRY	Eric	MAAP - DGPAAT	Chef de service	eric.giry@agriculture.gouv.fr
HAMPARTZ OUMIAN	Hélène	MAAP-DGPAAT	Chargée de mission biodiversité	helene.hampartzoumian@agriculture.gouv.fr
JOLY	Claudine	CREPAN	Bénévole	claudine.bonaldi.joly@wanadoo.fr
JOURNET	Michel	INRA	Ex-Directeur de recherches	michel.journet4@wanadoo.fr
JULLIEN	Martine	UNIGRAINS	Economiste	mjullien@unigrains.fr
LAUDON	Isabelle	WWF	Chargée des politiques européennes	ILaudon@wwf.fr
LAUREAU	David	MEEDDM - DEB	Chargé de mission	david.laureau@developpement-durable.gouv.fr
LE MOING	Stéphane	MAAP - DGPAAT	Chef du Service des Relations Internationales	stephane.le-moing@agriculture.gouv.fr



Nom	Prénom	Organisme	Fonction	Adresse électronique
LOUVET	Elisabeth	MEEDDM	Chef de bureau	elisabeth.louvet@developpement-durable.gouv.fr
MAES	Sébastien	ONCFS	Directeur adjoint	francois.omnes@oncfs.gouv.fr
MARTEL	Damiel	MCBD	Trésorier	d.d.martel@laposte.net
PILLOT	Jacques	Bures Orsay Nature	Bénévole	pilotjm@wanadoo.fr
PINGAULT	Nathanaël	MAAP - DGPAAT	Chargé de mission	nathanael.pingault@agriculture.gouv.fr
PIQUET-PELLORCE	Daniel	Bretagne Vivante - SEPNB	Administrateur	danielpiquetpellorce@gmail.com
POCHON	André	Vivarmor Nature	Bénévole	vivarmor@wanadoo.fr
POIMIROO	Amandine	Ligue ROC	Chargée de mission biodiversité	chargeedemission@roc.asso.fr
POUX	Xavier	AScA	Consultant	xavier.poux@asca-net.com
RACAPE	Joseph	4D	Administrateur	joseph.racape@free.fr
SCHMITT	Catherine	Yonne Nature Environnement	Présidente	cath.schmitt@wanadoo.fr
SCHULZ	Marie-Catherine	FNE	Chargée de mission	agriculture@fne.asso.fr
SIDRE	André	Vosges Ecologie	Bénévole	agnes.roux2@wanadoo.fr
THOMAZO	Elise	APCA	Chef de Service Politique Eco et Filières	elise.thomazo@apca.chambagri.fr
VASSEUR	Guy	APCA	Vice-Président	chantal.lecomte@apca.chambagri.fr
VASSOR	Romain	JA	Conseiller	rvassor@jeunes-agriculteurs.fr
VILAIN	Lionel	FNE	Conseiller technique	lionel.vilain@fne.asso.fr
VONESCH	Anne	Alsace Nature	Bénévole	anne.vonesch@wanadoo.fr
WEPIERRE	Anne-Sophie	MAAP - DGPAAT	Chargée de mission	anne-sophie.wepierre@agriculture.gouv.fr